

L'imposture Française, enseignée dans nos écoles (par le bon docteur).  
(Extraits du blog de Louis Mélenec : Cours de rééducation).

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

1789. L'oeuvre « CIVILISATRICE » De La France En Bretagne : La Shoah Bretonne : L'assassinat D'un Peuple, De Ses Institutions, De Sa Langue, De Sa Culture.

L'apport des Bretons à leurs voisins français à la lutte contre l'arbitraire de la monarchie française a été considérable. Tous les historiens l'ont écrit et reconnu (54).

La France est-elle reconnaissante du concours très actif des députés Bretons lors des réunions de l'Assemblée nationale réunie à Paris en 1789 ? Poser la question, c'est y répondre : c'est l'inverse qui se produit, bien entendu : c'est ainsi que la France a toujours agi à l'égard des Bretons. De nouvelles monstruosité sont commises par les dérangés mentaux de Paris. Bien loin d'apporter aux Bretons la Liberté, à laquelle ils aspirent, les « révolutionnaires » – parmi lesquels de véritables malades psychiatriques –, après avoir injurié nos députés (Mirabeau ose les traiter de « pygmées » ....), ils .. détruisent tous les droits ancestraux du pays (55) :

- Le régime d'autonomie administrative et fiscale de la Bretagne est supprimé ;
- le pays est découpé en « départements », administrés par des gauleiters français, sous le nom de « préfets »; la Bretagne, ce vieux pays, n'a plus le droit d'exister;
- Les institutions antiques – les Etats et le Parlement – sont supprimées. Les Bretons se voient interdire de décider eux mêmes de leurs impôts, et de voter leurs lois.
- En 1793 et en 1794, les armées françaises se livrent en Bretagne et en Vendée à des massacres d'une cruauté inouïe, parmi les plus horribles de l'histoire de l'humanité, supérieure à celles des nazis et de Daesh : têtes coupées, égorgements en série, femmes violées devant leurs maris et leurs enfants, enfants tronçonnés en morceaux, personnes vivantes jetées dans des fours préfigurant les fours crématoires, femmes enceintes écrasées sous des pressoirs à raisin, ventres ouverts avec des couteaux pour en extraire les foetus, et y mettre de l'avoine pour les chevaux, des milliers de personnes noyées dans la Loire, dans des conditions : les nazis n'ont pas imaginé de pareilles horreurs. Cette période est dénommée aujourd'hui la Shoah bretonne (taper dans Google : Shoah bretonne) (55 bis).
- La langue bretonne est injuriée, interdite et humiliée ; en 1833, un préfet dévoile devant les instituteurs appelés sur ordre de la France pour laver les cervelles des petits Bretons ce programme horrible : « Souvenez-vous d'une chose : vous n'êtes ici que pour tuer la langue bretonne » . Mission accomplie : en 2017, elle est presque anéantie.
- l'histoire de Bretagne, interdite, fait hallucinant, est remplacée .... par l'histoire de France, celle du pays tortionnaire ! (55 ter).
- Cette période est une colonisation impitoyable, et de décervelage terrifiant, réalisé par les préfets, les instituteurs, les écoles, l'administration. La situation en est à ce point, que Jules Michelet écrit, en 1831 : » La Bretagne est une colonie, comme l'Alsace et les Basques, plus que la Guadeloupe ».
- Un racisme anti-breton se développe en France d'une manière insupportable. Les injures déversées sur les Bretons jusqu'à aujourd'hui, sont ignobles. « Les Bretons, c'est comme les cochons », dira le « ministre » Charles Pasqua, l'homme du SAC, condamné à deux ans de prison, avec sursis, malheureusement ... Le chanteur Berroyer chante que les enfants bretons promenés par les bretonnes sont des gorets. Les tribunaux français refusent de condamner ces ignominies, là où la moindre injure anti juive ou anti arabe est punie avec férocité. (56) Lire, absolument : Mélenec, Les injures anti-bretonnes : c'est hallucinant.
- Les Bretons, humiliés, développent un sentiment très fort de dévalorisation, de honte de soi, et de culpabilité, qui a persisté bien au delà de 1950; médecin formé à la psychiatrie et à la psychanalyse, j'ai décrit cliniquement cet état sous le nom de « syndrome breton ».
- L'économie est ruinée ; riche et prospère du temps de son indépendance, elle devient au 19ème siècle, selon le mot d'un auteur, le « trou du cul » de l'Europe (56 bis). Les habitants de ce

« ploukistan occidental » de la France sont désignés sous le nom infamant de « ploucs ». Plus tard, les femelles bretonnes seront des « bécassines ».

- la Bretagne perd dans les guerres françaises – qui ne sont pas les siennes – plusieurs centaines de milliers de ses jeunes, sur lesquels reposait l'avenir du pays : le courage et le sens du devoir fait d'eux une chair à canons que l'on sacrifie en priorité, sans aucune sorte de scrupule. Ces ploucs combattent aux premières lignes. Les Bretons sont considérés comme les meilleurs régiments de l'armée, ce qui est vrai. « Ce que j'ai consommé aujourd'hui comme bretons », dira le débilitissime général français Nivelles.
- Boursoufflure inouïe, la France s'auto-proclame ayant seule qualité de nation sur les territoires qu'elle a envahis; les Bretons, peuple identifié depuis l'antiquité est interdit d'afficher sa dignité de Nation, ce que n'avaient jamais osé faire les rois capétiens !
- Le statut de la femme régresse, au plan légal, d'une manière considérable sous l'effet des prétendus principes d'égalité révolutionnaires, antiféministes féroces, et surtout du code civil napoléonien, qui subordonne la femme à son mari, et en fait, pratiquement, sa servante, celui-ci devenant un patron, auquel, selon la loi, « elle doit obéissance » (!), le retour au Coran, en quelque sorte !
- Le pays n'a plus le droit de rien décider de ses affaires, et n'est jamais consulté sur rien, sûrement pas sur les impôts qui lui sont infligés.

Voilà en quoi consiste l'oeuvre civilisatrice de la France en Bretagne : l'assassinat d'un peuple; une catastrophe, la même qu'en Occitanie, et dans les colonies intérieures de la France (57).

La « révolution », d'ailleurs, est globalement un désastre pour la France, même si le régime monarchique, incompetent et corrompu, était condamné à disparaître, tel qu'il fonctionnait alors (57 bis). Pour l'Europe encore plus, puisque, brandissant avec une prétention inouïe les principes de Liberté qu'elle n'a jamais appliqués – surtout pas de 2012 à 2017, encore moins en 2020, intermède de sottise et de corruption -, elle met l'Europe à feu et à sang, jusqu'en 1815, année de la chute définitive de Napoléon, l'un des grands égorgés de l'histoire.

Les gouvernements des Ducs bretons avaient été bénéfiques et pondérés (57 bis : Contamine). Ces souverains gouvernaient un pays qu'ils aimaient profondément (aucune sorte de doute à cet égard, qu'on en prenne bonne note). Anne de Bretagne fut la plus remarquable des souveraines bretonnes. Elle reste notre héroïne nationale, comme Jeanne d'Arc est celle des Français (58). Les rois de France, eux, ont exploité la Bretagne comme une ferme, la vidant de sa substance pour leurs entreprises douteuses, sans aucune sorte de respect pour les Bretons, pays toujours rebelle, et hostile à la tyrannie française. La « république » en a fait un réservoir de chair à canon, et d'instruments de conquête de son empire, aux dépens des peuples du monde (59), et, durant tout le 19<sup>ème</sup> siècle, l'a transformé en une contrée désespérément pauvre (selon l'expression de Marcel Texier, en « trou du cul du monde »). De sujets sous les rois de France, ils sont devenus des esclaves sous la férule impitoyable du pays auto-proclamé des droits de l'homme : durant toute cette époque désastreuse, il est seulement permis de s'incliner, c'est à dire d'être esclave, en aucun cas d'émettre des prétentions conformes aux intérêts réels du pays. Toutes les carrières, tout l'enseignement sont étroitement placés sous la coupe de l'occupant, auquel on doit obéir, à peine d'être rejeté ou sanctionné.

Ces malheurs ne sont pas les seuls. En 1941, le régime de Vichy mutile la Bretagne de son département le plus riche, véritable poumon industriel du pays (60). En 2014, à la faveur d'un « redécoupage » inutile de l'hexagone, dans des conditions d'absolue incompetence, et sous l'influence des « amis » et des « clients » du régime, au premier rang desquels Jean-Yves Le Drian et Jean-Marc Ayrault (61), cette amputation est maintenue par François Hollande, président aujourd'hui déchu, moralement jugé, en violation du droit international, qui interdit catégoriquement de mutiler le territoire des nations dites « minoritaires » (62). Nantes et la Loire Atlantique représentent aujourd'hui 33 pour 100 de la richesse de la Bretagne, ce qui permet de comparer la Bretagne aux régions les plus riches d'Europe, et la place au dessus de nombre de pays membres de l'ONU (63). Les « députés » et les « sénateurs » bretons, pour la grande majorité, en acquiesçant à cette infamie contraire au droit international, et en violation des promesses solennelles

faites à ceux qui les ont élus, sont complices de ce crime de lèse-nation (64). La prétendue « démocratie » française a sombré, surtout depuis 2012, dans le ridicule : les prétendues « élections » sous influence française, sur lesquelles ce pays tente de faire accroire qu'il est un modèle pour tous le pays du monde, ne sont même pas un trompe l'oeil : les candidats à la députation et au sénat, au prix d'un lèche-bottisme et d'une servilité de longues années, ayant donné toutes les preuves de leur soumission, sont agréés par le « système », et sélectionnés et investis par les deux ou trois « partis » politiques (certains auteurs, réalistes, disent : « de deux ou trois gangs politiques »), qui détiennent le pouvoir à Paris, en marché captif (65). La France n'est pas une démocratie, elle ne l'a jamais été. La vie politique n'y est rien d'autre qu'un marché de magouilleux, de dupes, d'ambitieux et d'esclaves. Les exceptions des quelques personnalités honnêtes qui s'y sont fourvoyés – il en existe tout de même quelques exemplaires, car la nature humaine est diverse – n'altèrent en rien cette analyse (66).

Ceux qui restent honnêtes en leur for intérieur, et restent fidèles à leur pays - il en existe ! -, sont obligés de ruser, et de donner à croire qu'ils sont Français, alors qu'ils savent bien qu'ils ne le sont pas.

Pire : les Bretons, peuple économe et travailleur, est soumis à l'absurde législation française, capharnaüm de centaines de milliers de textes, véritable salmigondis, dans lesquels on ne comprend plus rien, et qui paralyse toute la vie économique et sociale. Pire encore : les Bretons doivent supporter une fiscalité inique et stupide, la plus lourde et la plus bête du monde, depuis l'année écoulée. Le montant des prélèvements obligatoires est le plus fort du monde : 47 pour cent depuis 2016, plus fort que celui du Danemark (67). Tout ce fatras est digne d'être jeté dans la poubelle. En termes de gouvernance, la France n'est pas un pays médiocre : elle est un pays plus que minable : désastreux, incompétent et corrompu. La démonstration de cette corruption généralisée, en 2017, est devenue éclatante.

LA PRETENDUE DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME (68). En 1789, la France publie à son de trompettes une « Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen », et fait accroire qu'elle a « inventé » les droits de l'homme (sic), qu'« elle a apporté la liberté au monde », et que sa langue, la plus belle, est digne d'être parlée par l'espèce humaine (= incroyable, mais vrai). Cette « Déclaration » est une supercherie (69). C'est un texte philosophique, certes remarquablement écrit, mais jamais appliqué, autrement que comme un instrument de propagande, un « fonds de commerce » disent les plus lucides. Les principes qui y sont énoncés, l'ont été, très longtemps auparavant, dans les mêmes termes, par l'Angleterre et d'autres pays, la Hollande et les Etats Unis notamment. Les prémisses des droits de l'homme sont énoncés dans l'antiquité, dans le code d'Hammourabi et dans les lois de Cyrus le grand. Le message du Christ est le grand tournant mondial des droits de l'homme (70). La « révolution » française, même si elle a aboli, en théorie, les privilèges des nobles et du clergé, a substitué à ceux-ci une autre aristocratie : celle de l'argent (71).

[#http://blog-louis-mellenec.fr/](http://blog-louis-mellenec.fr/)